



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2009

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.
Philippe GUGLIELMETTI est élu secrétaire de séance.

Mr le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la proposition de la commission « Sentier Karstique » augmentation des tarifs de visite.

Accord de principe, pas d'opposition.

Mr Jérôme DEVAUX demande la possibilité de passer au point 2 et de terminer l'ordre du jour afin de prendre le temps nécessaire pour le point 1

Accord de principe, pas d'opposition.

1/ DELIBERATIONS.

- ❖ Proposition de la commission appel d'offre de retenir le Cabinet ANDRE pour maître d'œuvre du projet de réalisation d'une station d'épuration et réhabilitation du site existant, pour un montant de 3.6% soit 19800€ HT pour une estimation de travaux à 550 000 euros.
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Autoriser le remboursement de sinistre, chèque d'AXA pour un montant de 1003€, concernant la réparation des tuiles cassées suite à la tempête du 10 février 2009.
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Validation de la proposition « commission Bois », autoriser l'exploitation dans les parcelles 28-12-13-14, pour l'affouage 2009, soit environ 200 m³ de grume. Et proposition de retenir la vente des bois en bord de route, donc de prendre un bûcheron pour façonner et débarder les bois concernés
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Validation de la proposition de l'ONF pour des travaux de cloisonnement sur environ cinq hectares pour un montant de 4497.50 € ht
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Validation de la proposition « commission Sentier Karstique » pour une augmentation des tarifs de visite. Après les explications de Sandra BURDIN, la commission propose un nouveau tarif de 4€ pour les adultes, 3€ pour les groupes et 2€ pour les enfants.
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Le nouveau Conseil doit nommer un correspondant défense, Sandra BURDIN correspondant défense de l'ancien Conseil se propose pour ce poste. Proposition est faite par Mr le Maire de nommer Sandra BURDIN en tant que correspondant DEFENSE sur le territoire de la Commune de MEREY sous MONTROND.
Vote : pour à l'unanimité.
- ❖ Etablissement et validation du calendrier.

Visite de Monseigneur LACRAMPE, le 22-04-2009 à 19h00 salle des fêtes de FONTAIN.
Le 25 avril nettoyage de Printemps, rendez vous à 8h00 devant la mairie.
Visite d'étude à FREIBURG en Allemagne le 29-04-2009, dans le cadre de l'étude aménagement de la ZAC, rendez vous à 7h30 devant la mairie.
Le prochain conseil municipal aura lieu le 19/05/2009.
Commémoration de l'armistice du 8-mai-1945, le 8-05-2009 à 11h00 au Monument aux Morts
Permanence de Mr le Député le 25-05-2009 à 17h45 en mairie.
Fête des Mères le 5 juin à 20h00, (cette date est proposée par la commission, car pas d'école le lendemain.)
Elections Européenne le 7 juin 2009.
Inauguration de la Mairie le 20 juin 2009 de 10h00 à 13h00, avec jeux pour les enfants et information déchets et compostage.
Dessert avec les jeunes du Sentier le 17 juillet à partir de 20h00.

❖ Présentation de la ZAC.

Monsieur le maire explique le courrier adressé aux conseillers avec l'ordre du jour (joint en annexe). En effet ce dossier est très lourd et ne doit pas être porté par une personne seule. Mr le maire souhaite que tout le monde s'exprime, que toutes les questions soient posées et que tous les doutes soient levés.

Les premières questions portent sur une impression de : « Tout est déjà fait, nous sommes des marionnettes ».

Mr le maire démontre, en s'appuyant sur l'étude de faisabilité, sur le cahier des charges du bureau de contrôle et sur les comptes rendus des précédentes réunions que tout cela est faux, cette impression est due au fait d'un manque d'information, d'une méconnaissance du dossier.

« La mission de maîtrise d'œuvre peut s'arrêter à tout moment, nous avançons par phase aujourd'hui la phase 1 : Le parti d'aménager est validé, nous pouvons terminer la mission ou bien passer à la phase 2 étude d'avant projet..., puis phase 3 étude de projet..., il y a huit phases.

Le rôle du maître d'œuvre et son planning sont largement décrits dans sa mission et son contrat, il travaille pour nous **maître d'ouvrage**, suivant nos souhaits et nos directives. »

Monsieur le maire rappelle que cette opération sera une opération « blanche », la commune avance les dépenses qui seront remboursées lors de la vente des terrains. A compter de 2010 nous présenterons le budget de la commune avec un budget annexe spécifique à l'opération.

Monsieur le maire rappelle également que la commune n'a pas vocation de promoteur immobilier, si elle se trouve à cette place aujourd'hui, c'est parce qu'elle l'a souhaité pour maîtriser son urbanisation et son développement.

La Commune doit montrer l'exemple surtout aujourd'hui en matière de développement durable, c'est pourquoi l'ancien conseil avait souhaité un quartier **Haute Qualité Environnementale**, dit **ECO** quartier.

Monsieur le maire confirme que le plus gros travail de ce dossier, après avoir validé les différentes techniques phares de conception, sera la réalisation du règlement du lotissement.

« Nous devons en écrire le maximum pour guider nos souhaits, sans en écrire de trop, pour éviter les blocages et les contraintes trop importantes. C'est-à-dire diriger sans se pénaliser. »

Monsieur le maire rappelle la visite le 29 avril à Freiburg, pour visiter un ECO quartier, mode doux et cunette de récupération des eaux, ainsi qu'un lotissement à Grandvillars à coté de Montbéliard. Après un échange de questions réponses, monsieur le maire demande si la réunion a été productive, si les doutes sont levés et si il n'y a plus de questions.

La majorité des acteurs sont satisfaits des réponses et de la qualité des débats, l'équipe se prononce pour continuer en étude d'avant projet.

2/ INFORMATIONS DIVERSES.

- ❖ Claude COULET donne l'information sur une feuille d'information avec quelques dates, et confirme la réalisation d'un bulletin municipal pour le 26 mai 2009, soit une fin de réception d'articles au 15 mai 2009.

Mr le Maire lève la séance à 23 heures 50.